

**INFO**

# KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

## À LIRE DANS CE NUMÉRO :

- Mot du maire **p. 2 et 3** ▶
- Territoire et urbanisme **p. 4 à 6** ▶
- Environnement **p. 8, 9, 10** ▶
- Loisirs et culture **p. 11** ▶
- Sécurité **p. 12 et 13** ▶
- Communauté **p. 14 et 15** ▶



# Mot du maire



François Desrochers  
Maire

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Perreault  
District numéro 1



Audrey Robert  
District numéro 2



Michel Dupuis  
District numéro 3



Frédéric Bourgeois  
District numéro 4



Jocelyn Beauséjour  
District numéro 5



Jean Lemieux  
District numéro 6

Municipalité de  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782  
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca  
www.saintambroise.ca  
facebook.com/saintambroisedekildare

## CHERS AMBROISIENS ET AMBROISIENNES,

Septembre est bientôt terminé et l'automne cogne déjà à notre porte!

Nous avons tous vécu un été particulier, à la maison, en camping, à découvrir les belles régions du Québec, un été chez nous, comme nous n'avons pas l'habitude de le faire. Malgré tout, la belle saison a fait son chemin et nous a laissé de beaux souvenirs en famille et une façon différente, courageuse et patiente, de voir les choses.

À Saint-Ambroise-de-Kildare, comme partout ailleurs, il a fallu mettre une croix sur nos gros événements extérieurs comme la fête de la famille et nos soirées de cinéma en plein air, mais nous avons tenté de vous gâter en vous offrant plusieurs concours. Ainsi, vous avez eu la chance de nous présenter votre nouvelle passion, vos talents d'aménagistes paysagers, vos passe-temps en famille, et même vos talents de cuisiniers grâce aux produits d'ici! Merci à tous pour votre belle participation!

Nous avons également vu à quel point vous étiez rayonnants pendant cette période de confinement. Vous avez offert vos plus beaux sourires à l'objectif de Créations Misskit lors d'une journée de photos organisée par la Municipalité. Allez voir l'album de photos sur notre page Facebook, ça vaut la peine!

Je tiens par ailleurs à remercier tous les bénévoles et organismes qui ont continué de travailler dans l'ombre pendant cette période difficile. Grâce à eux, plusieurs familles ont pu et continuent elles aussi de garder le sourire jour après jour.

### Camp de jour

Ouf, quel été au camp de jour! Malgré la pandémie, nous avons réussi à offrir un camp de jour à la hauteur des attentes des parents. Malheureusement, à cause des contraintes gouvernementales, nous n'avons pas pu accueillir tous vos enfants comme c'est le cas généralement, mais ceux qui ont été parmi nous n'y ont vu que du feu de cette pandémie! Soyez sans crainte, tout a été fait dans les règles et sûrement que les expressions « deux mètres! » et « on lave les mains! » résonnent encore dans les oreilles des campeurs! Mais je vous jure qu'ils ont été bons, très respectueux des règles et très participatifs. Un été différent certes, mais qui, encore une fois, restera gravé dans le cœur des petits.

Je tiens à remercier Spirou, notre coordonnateur, et toute son équipe d'animation. Vous avez affronté toutes les contraintes sans rechigner, vous avez travaillé avec un masque, une visière, vous avez évité les câlins, vous avez consolé à distance, et malgré tout, vous avez su faire face à la réalité actuelle avec brio. Je salue vos efforts, votre bonne humeur et votre ingéniosité, et je vous souhaite une bonne année dans votre domaine respectif.

Merci également à l'équipe des loisirs, en particulier Alex-Ann, qui a dû se retourner mille et une fois de bord afin d'organiser un camp de jour version « covid », une chose loin d'être évidente à faire. Chapeau!

*François Desrochers, maire*

# Administration

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### PAIEMENT DE TAXES

Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> versements de taxes pour l'année 2020 sont prévus les 22 septembre et 27 octobre. Vous pouvez payer votre compte de l'une des façons suivantes : chèque ou carte de crédit (Visa ou Mastercard) en téléphonant au 450 755-4782. Nous vous rappelons cependant qu'il est aussi possible de payer votre compte de taxes à votre institution financière, en personne ou via Internet.

### IMPORTANT - ACTION DE GRÂCE

Les services municipaux seront fermés le lundi 12 octobre 2020.



### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

19 h 30, hôtel de ville (850, rue Principale)

5 octobre	2 novembre	7 décembre
-----------	------------	------------

Les séances se tiennent à huis clos, mais il est possible de vous adresser au conseil par écrit (lettre, courriel) au minimum une semaine avant la tenue de la séance.

### Au revoir M. le Président

Le 9 juillet dernier, le président de la FADOQ de Saint-Ambroise-de-Kildare, M. Michel Perreault, nous a quittés au terme d'une longue maladie. Au nom du conseil municipal et de la Municipalité, je tiens à souligner son engagement et sa grande implication au sein de la communauté pendant de nombreuses années. M. Perreault a su garder vivant et actif le cœur, la tête et le corps des gens de l'âge d'or, et c'est avec émotion que nous lui disons au revoir. Le Club continuera à vivre entre autres grâce au chemin qu'il a tracé.

### À venir

L'automne arrive et qui dit automne, dit bilan. La Municipalité se prépare donc pour la planification budgétaire de son prochain exercice financier. Soyez assurés que le conseil municipal y travaillera activement et conservera son objectif ultime d'offrir à la population des services de qualité à moindre coût.

En octobre, n'oubliez pas de mettre à l'agenda la Fête de la Citrouille qui aura lieu le samedi 24, et en décembre, le samedi 5, la venue du père Noël. Les deux fêtes seront évidemment organisées en version revisitée, mais le plaisir sera à coup sûr au rendez-vous malgré tout! Tous les détails vous seront dévoilés sous peu.

Quant aux travaux sur le 5<sup>e</sup> Rang Est, ils devraient se terminer vers la fin du mois d'octobre, alors que ceux sur la 4<sup>e</sup> Avenue se termineront un peu plus tôt, soit à la mi-octobre. Encore une fois, nous sollicitons votre patience et nous vous remercions pour votre grande collaboration.

### Vos services municipaux

Notez que, pour la sécurité de tous, l'hôtel de ville est encore fermé au public. Cependant, il est toujours possible de rejoindre l'équipe municipale par téléphone ou par courriel, ou encore en prenant rendez-vous. Les séances du conseil municipal continuent quant à elles d'être à huis clos, mais il est toujours possible d'entrer en contact avec le conseil pour poser des questions. De plus, veuillez noter que toutes les informations et procès-verbaux se retrouvent sur le site Web de la Municipalité.

Je termine en vous souhaitant à tous un magnifique automne. Profitez de ce que nous offre la nature, ses paysages à couper le souffle et ses couleurs éclatantes, et prenez du temps pour savourer chaque instant.

# Territoire et urbanisme

## ABRI TEMPORAIRE

L'installation d'un abri temporaire est autorisée à partir du 15 octobre aux conditions suivantes :

- Qu'il soit confectionné de fibre de verre, de polyéthylène ou de toile;
- Qu'il soit érigé à moins de 1,5 mètre de la ligne avant ou de la limite extérieure des fossés.

Surveillez les publications municipales printannières pour connaître la date limite pour retirer votre abri.



# Territoire et urbanisme

## PISCINES

L'été 2020 a été rempli de soleil et de chaleur, et les installations de piscine ont été très nombreuses!

Nous tenons à vous rappeler que l'installation de toute piscine (hors-terre, semi-creusée, creusée ou démontable/gonflable) nécessite un permis auprès de la Municipalité.

Si vous avez installé une piscine dans les derniers mois et que vous n'avez pas obtenu de permis délivré par la Municipalité, nous vous demandons de contacter l'inspectrice en bâtiment et environnement afin de faire les démarches nécessaires pour l'obtention dudit permis.

Le but est de s'assurer de la sécurité et de la conformité de l'installation et ainsi prévenir les accidents.

## ARBRES

Vous prévoyez couper un ou plusieurs arbres sur votre terrain? Un certificat d'autorisation (permis) est requis depuis 2019 pour la coupe d'arbre.

Vous devrez remplir le formulaire prévu à cette fin et acquitter le coût du certificat d'autorisation qui est de 10 \$.

Prendre note que l'amende minimale est de 100 \$ par arbre coupé sans autorisation

## VOUS VOULEZ DES POULES?

La Municipalité permet maintenant la garde de poules pondeuses dans les zones urbaines, sous certaines conditions.

Vous devez déposer une demande pour obtenir une autorisation pour la réalisation du poulailler et du parquet extérieur nécessaire à la garde des poules pondeuses et obtenir un permis d'exploitation pour la garde. Les deux documents sont délivrés par l'inspectrice en bâtiment et environnement.

Voici les grandes lignes des normes sur le poulailler et le parquet extérieur afin de préparer votre projet :

- La superficie minimale du terrain doit être de 750 mètres carrés et plus;
- Il doit y avoir une habitation unifamiliale isolée sur le terrain;
- Il doit y avoir entre 3 et 5 poules pondeuses uniquement;
- La superficie minimale du poulailler et du parquet extérieur est influencée par le nombre de poules pondeuses. La superficie maximale du poulailler est de 3 mètres carrés et la superficie maximale du parquet extérieur est de 10 mètres carrés;
- La hauteur minimale du poulailler doit être de 1,50 mètre et la hauteur maximale permises est de 2,44 mètres.

Le projet doit, bien sûr, être conforme à toutes normes en vigueur.

Prendre note que des frais fixes de 20 \$ sont demandés pour obtenir l'autorisation pour la réalisation du poulailler et du parquet extérieur.

Pour le permis d'exploitation, le requérant doit remplir le formulaire d'engagement et avoir préalablement obtenu l'autorisation pour la réalisation du poulailler et du parquet extérieur.

Il y a un nombre maximal de permis d'exploitation et le traitement des demandes se fait sous le principe du premier arrivé, premier servi.



# Territoire

## Une toute nouvelle Forêt Enchantée!



Le parc de la Forêt Enchantée a fait peau neuve cet été!

Le projet est né d'une concertation découlant de la mise en place de la politique familiale adoptée en juin 2018 afin de poursuivre la réfection et l'entretien des parcs et aires de jeux.

Complètement réaménagé selon les recommandations des citoyens, vous y trouverez de nouvelles installations fort agréables à utiliser et de joyeux lutins avec qui vous pourrez jouer le jeu.

- Modules de jeux pour enfant
- Aire de pique-nique et de détente
- 3 terrains de pétanque
- Parcours ludique
- Sentier pédestre
- Patinoire avec bande éclairée (hiver)



Pensé pour être fréquenté toute l'année durant, nous espérons que vous serez nombreux à le fréquenter et à l'apprécier!

La réalisation de ce parc a été possible grâce au Fonds de développement des territoires - Politique de soutien aux projets structurants de la MRC de Joliette.



## Infirmière EN MILIEU RURAL

Vous êtes âgé de plus de 55 ans?  
Vous avez besoin de soins ou de services de santé?

### Soins et services offerts gratuitement

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles

Une infirmière en milieu rural est disponible à **Saint-Ambroise-de-Kildare tous les mercredis.**

Le local est situé au 780, rue Principale (Maison Jean-Damien Laporte).

**Pour prendre rendez-vous**

Composez le **450 755-2111**  
POSTE 3381



Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Québec

## BAC BLEU : PAPIER ET CARTON, QU'EST-CE QUI VA DANS LE BAC?

Nous trions les matières recyclables depuis maintenant plusieurs années, mais on se questionne encore sur qu'est-ce qui va exactement dans le bac de récupération (bac bleu).

Pour le papier et le carton, voici un rappel des matières qui vont dans le bac :

- Journaux, circulaires, catalogues, revues et magazines
- Feuilles de papier (même avec agrafe) et enveloppes
- Boîtes de céréales, d'aliments surgelés, de savon à lessive, de chaussures, tubes et rouleaux de cartons, etc.
- Boîtes de carton aplaties
- Verres à café
- Rouleaux de carton
- Chemises de classement
- Sacs de papier
- Annuaires
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants aseptiques (ex. : contenants de type Tetra Pak)
- Cartons d'œufs
- Sacs de papier brun d'épicerie
- Encarts promotionnels
- Factures
- Billets de loterie



Il est aussi important de savoir que...

Pour ne pas contaminer les autres papiers et cartons, il est important de ne pas récupérer le papier et le carton imbibés de gras. Dans ce cas, vous pouvez les déposer dans votre bac brun.

Les papiers tels que le papier ciré, les autocollants, le papier peint, le papier photographique, le papier d'emballage métallisé, les enveloppes matelassées et des objets constitués de plusieurs matières (exemple : les cartables) ne sont pas recyclables.

## POURQUOI LE STYROMOUSSE NE VA PAS AU RECYCLAGE?

Avant tout, le styromousse est aussi nommé polystyrène et identifié sur nos contenants de plastique numéro 6.

Dans les faits, le styromousse est recyclable mais très peu récupéré dans les centres de tri des municipalités québécoises. C'est d'ailleurs le cas dans la MRC de Joliette.

Pourquoi est-ce ainsi?

Le styromousse est fabriqué de 98 % d'air et donc de seulement 2 % de matière plastique. C'est sa légèreté comme matériel d'emballage et son rapport qualité/prix à la fabrication qui expliquent sa popularité sur nos étagères et dans nos emballages de tous les jours.

Par contre, cette matière étant principalement constituée d'air, le transport et le recyclage de celle-ci demeure très peu rentable, car on transporte majoritairement de... l'air!

La gestion écologique du styromousse est de réduire au maximum son utilisation en le remplaçant par de la vaisselle et des verres en carton (compostable) ou de la vaisselle en céramique.



Par Mario Laquerre  
MRC de Joliette

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La dernière collecte des encombrants pour 2020 aura lieu le 5 octobre.

Lors de cette journée, en plus des objets réguliers, vous pouvez vous débarrasser de toutes les matières résiduelles qui excèdent 1,5 mètre de longueur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes et qui sont d'origine domestique : mobilier, objets et appareils ménagers usagés, tapis, matelas, bain, évier, etc., à la condition que l'encombrant se charge manuellement.

Il suffit de le déposer en bordure de rue la veille de la collecte.



## MATIÈRES ORGANIQUES

La collecte des matières organiques se poursuit en continu jusqu'au 27 novembre inclusivement. Ensuite, elle sera effectuée une fois par mois pour la période hivernale.

En décembre, ce sera le 11. Surveillez le prochain calendrier pour la suite!

## COLLECTES DE FEUILLES

Cet automne, il y aura 3 collectes spéciales de feuilles, soit les 16 octobre, 30 octobre et 13 novembre.

Les matières visées?

Matières végétales provenant des activités de jardinage, d'horticulture, herbes, feuilles, plantes, etc.

Comment en disposer?

Les matières doivent être placées sur le bord de la rue, avant 7 h, le jour de la collecte, dans des sacs oranges ou transparents.

Il ne faut pas placer les résidus dans des sacs noirs ou dans des poubelles.

Du 10 septembre 2020  
au 31 janvier 2021

Dans Lanaudière,  
on est **allumés** pour la vie

Allumez une chandelle virtuelle au  
[www.cps-lanaudiere.org](http://www.cps-lanaudiere.org)

# Environnement

## Déchetage des branches

Dans la semaine du 13 octobre 2020, une entreprise procédera au déchetage des branches sur le territoire de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Aucune inscription requise sauf pour les résidents des rues suivantes;

- 4<sup>e</sup> Rang Ouest
- rang Double,
- 38<sup>e</sup> Avenue
- Saint-Pierre
- chemin Sainte-Béatrix
- 9<sup>e</sup> Rang
- rang Kildare.

Si vous demeurez dans ces secteurs et que vous désirez vous prévaloir de ce service, vous devez téléphoner au 450 755-4782, poste 101, avant le 8 octobre 2020 à 16 h afin de laisser votre adresse.



Afin de faciliter le travail de déchetage, nous vous demandons de suivre ces quelques règles :

- 1.** Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 3 pouces;
- 2.** Disposez les branches de façon à ce que les feuilles soient vers le domicile;
- 3.** Empilez les branches les unes sur les autres pour faire 1 ou 2 tas maximum;
- 4.** Aucune racine ni aucune souche ne seront acceptées;
- 5.** Les branches devront être sur le bord de la rue, au plus tard, le mardi matin 13 octobre 2020.

## Drainage des conduites d'aqueduc

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare avise les usagers de l'aqueduc municipal desservis par les réseaux de Saint-Charles-Borromée et de Saint-Ambroise-de-Kildare qu'elle procédera au drainage des conduites du 2 novembre 2020 au 13 novembre 2020 selon l'horaire suivant : du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à midi.

Le drainage s'effectuera sur les deux réseaux en simultané.

Veillez prendre note qu'il est possible que votre eau se brouille, mais celle-ci demeurera potable en tout temps.

À cet effet, nous vous recommandons d'utiliser le minimum d'eau chaude afin de ne pas entraîner des particules dans votre chauffe-eau. Il est également fortement recommandé de ne pas faire de lessive de vêtements blancs avec de l'eau de Javel. L'utilisation d'eau de Javel entraîne la fixation de particules de fer oxydé (rouille) sur les vêtements. Il est aussi recommandé de laisser couler l'eau dans le bain si elle est colorée.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Pour information : 450 755-4782

# Loisirs et culture

\* Prendre note que les fêtes pourraient être annulées selon les mesures gouvernementales en vigueur

## FÊTE DE LA CITROUILLE

Nous attendons les citrouilles en grand nombre pour cet avant-midi festif et distribution de citrouilles au rendez-vous!

La fête est présentement en préparation, mais vous aurez tous les détails bientôt dans votre boîte aux lettres!

**24 octobre**  
**entre 9 h et 12 h**

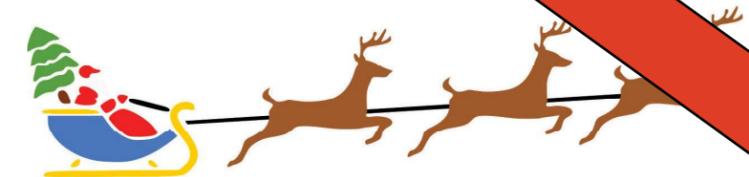


**5 décembre**  
**en pm**

**ÉVÉNEMENTS ANNULÉS**

## FÊTE DE NOËL

Le père Noël est en train de préparer la fête de Noël pour permettre à tous les petits de voir le Père Noël! Les détails sur sa visite et toutes les informations sur la fête de Noël vous seront transmis cet automne dans votre boîte aux lettres.



## Bibliothèque

### Horaire

Lundi : 13 h à 14 h 30  
Mardi : 19 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 11 h 30

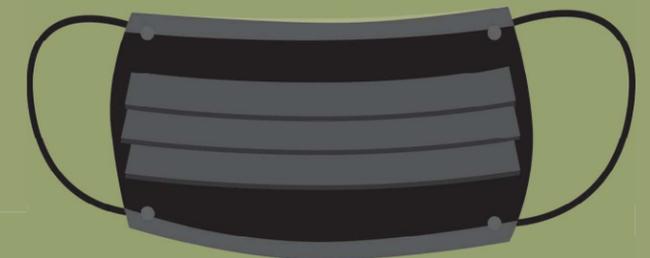
### Coordonnées

Responsable : Téléphone :  
Johanne Marion 450 753-7626

Adresse : Courriel :  
852, rue Principale [biblio@saintambroise.ca](mailto:biblio@saintambroise.ca)

Il est préférable de réserver vos livres à l'avance de l'une des façons suivantes :

1. Sur le site Web de la Municipalité : [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca)
2. Par courriel : [biblio@saintambroise.ca](mailto:biblio@saintambroise.ca)
3. Par téléphone : 450 753-7626



**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**



## DES OUTILS EN LIGNE FACILES À UTILISER

### Demande d'intervention

Pour formuler une requête, un commentaire ou pour signaler un désagrément dans votre rue ou votre quartier en lien avec la sécurité incendie (feu à ciel ouvert, fumée nuisible...), il est possible de remplir une demande d'intervention en ligne à l'adresse suivante : [vivrescb.com](http://vivrescb.com) / Question ou requête / Demande d'intervention.



Une fois votre requête soumise en ligne, elle sera transmise à un responsable du Service de la prévention des incendies et elle sera par la suite traitée. Assurez-vous cependant d'inscrire le plus de détails possible afin de faciliter l'intervention.

### Pour une urgence

Les requêtes nécessitant une intervention d'urgence doivent toujours être acheminées sans délai en composant le 9-1-1. Une situation d'urgence est une situation qui représente un risque immédiat de préjudice grave pour la santé, la vie, les biens ou l'environnement.

### Auto-inspection de sa résidence

Le Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée reprend graduellement ses activités de prévention résidentielle cet automne. Cependant, en raison de la situation que nous connaissons et à moins d'un changement imprévu, le tout se déroulera à l'extérieur de votre résidence et les pompiers procéderont simplement à une série de questions verbales. Nous privilégions toujours l'auto-inspection en ligne.

Vous n'avez pas encore rempli votre fiche d'auto-inspection? Rendez-vous sans plus tarder à l'adresse suivante : [vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/auto-inspection](http://vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/auto-inspection).

Parce que votre sécurité et notre priorité!

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre Service incendie au 450 759-4415.

## ATTENTION VIGILANCE!

Veillez noter que la Municipalité n'a mandaté personne pour aller vérifier les systèmes d'alarme dans les maisons situées sur le territoire de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Si quelqu'un se présente comme tel chez vous, veuillez ne pas le laisser rentrer; il s'agit d'une fausse représentation.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Maintenant que la rentrée scolaire est chose faite, il est important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des piétons et des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent : le respect des limites de vitesse aux abords des zones scolaires, le respect des arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.



Geneviève Jetté  
Poste de la MRC de Joliette  
Sûreté du Québec  
450 759-5222

Voici quelques conseils de prévention :

- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Pour votre information :

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais!

La sécurité de VOS enfants nous tient à cœur...

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

<http://www.ateq.qc.ca>  
<http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php>

## POLITIQUE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE 0-17 ANS

Toutes les résidentes et tous les résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare, âgés de 17 ans et moins, qui suivent des cours ou des activités de loisirs offerts par un organisme ou une entreprise reconnue, peuvent bénéficier d'une aide financière lorsque le Service des loisirs de Saint-Ambroise-de-Kildare ne présente pas, dans sa programmation, une équivalence à cette activité. La Municipalité remboursera 20 % du coût d'inscription de l'activité, et ce, jusqu'au montant maximal de 100 \$ par participant de 17 ans et moins, par année.

Afin de profiter de ce service, vous avez jusqu'au 30 novembre 2020 pour nous faire parvenir, à la Municipalité, une copie de vos reçus ainsi que le formulaire de demande complété.

Le formulaire de demande ainsi que la politique complète sont disponibles au [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca).

## FADOQ | CLUB QUATRE SAISONS

Des nouvelles de notre Club Saint-Ambroise-de-Kildare.

La pandémie du COVID a mis une pause sur les activités du Club. Nous avons hâte de reprendre le rythme d'avant pandémie!

En raison de la situation, nous communiquerons avec les membres afin de fixer un rendez-vous pour le renouvellement des cartes de membres prévu en septembre.

Actuellement, nous n'avons pas accès à la salle communautaire, donc les cours de danse pour le mois de septembre et octobre sont annulés. Nous attendons l'autorisation de la Municipalité pour la reprise.

Notre assemblée générale annuelle prévue en avril 2020 a été reportée au 7 octobre 2020 à 13 h. La rencontre se tiendra à l'église. Afin de respecter les consignes de santé publique, aucune nourriture ou boisson ne sera servi. Bienvenue à nos membres.

## SCOUTS DE KILDARE

### Collecte de vos bouteilles et canettes

Il y aura une grande collecte de canettes et de contenants consignés.

**Quand :** Samedi le 17 octobre 2020 de 8 h à 12 h

**Endroit :** Garage municipal (730, rue Omer-Boucher)

En raison de la pandémie, nous vous invitons à vous présenter au garage municipal pour y déposer vos canettes et contenants consignés. Il n'y aura pas de porte à porte cet automne.

Des mesures de sécurité et sanitaires seront mises en place pour assurer le bon déroulement de l'activité.

Nous vous attendons en grand nombre!



## AU REVOIR

Le 9 juillet dernier, M. Michel Perreault, membre de longue date et président de notre club FADOQ à Saint-Ambroise-de-Kildare, nous a quitté à la suite d'un long combat contre le cancer. Par ces quelques lignes, nous désirons lui rendre un hommage bien mérité.

Membre du conseil d'administration en tant que vice-président de 2007 à 2012 et en tant que président de 2012 à 2020, Michel a toujours pris son rôle à cœur, et ce, même dans les moments les plus difficiles. En effet, malgré la maladie il a été présent en septembre 2019 pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Club Quatre Saisons, et a continué de s'assurer le plus longtemps possible de la bonne marche du Club.

Toujours disposé à aider les autres, cet homme de cœur était prêt et volontaire en tout temps pour représenter son club lors d'assemblées, de réunions ou autres soirées dansantes extérieures.

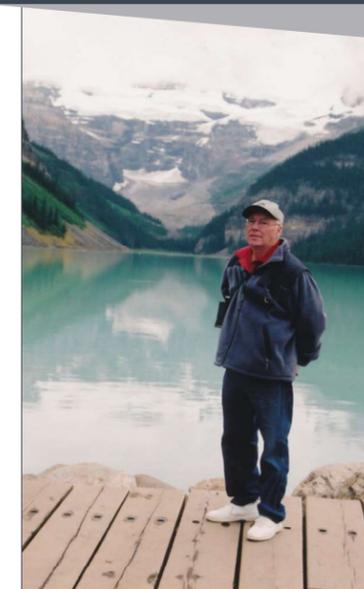
Appréciée de tous les participants, sa bonne humeur contribuait à encourager et à soutenir les autres. D'ailleurs, sans sa présence, plusieurs débutants du cours de danse auraient baissé les bras et n'auraient jamais continué avec nous! Merci Michel d'avoir été un si bon guide.

Toujours le premier arrivé et le dernier parti lors des soirées de danse du mois, il était là pour accueillir son monde et pour s'assurer que tout était bien à l'ordre dans la salle une fois la soirée terminée. À son affaire comme pas un, on pouvait toujours compter sur lui pour être certain que toutes les rencontres de la FADOQ allaient se dérouler de façon impeccable.



Il ne fait aucun doute que son engagement a été remarquable au sein de la FADOQ et auprès de sa communauté. Il a grandement facilité la tâche et tracé un beau chemin pour la continuité des activités.

Repose-toi et merci Michel.



# Calendrier 2020

## Octobre

**5**

Collecte des encombrants  
Conseil municipal

**12**

Fermeture Action de grâce

**16 et 30**

Collecte spéciale de feuilles

**17**

Collecte des bouteilles

**24**

Fête de la citrouille

## Novembre

**2**

Conseil municipal

**13**

Collecte spéciale de feuilles

## Décembre

**7**

Conseil municipal

**5**

Fête de Noël

**11**

Seule collecte de matières  
organiques du mois

**18**

Fermeture des bureaux

